

Les savoirs paysans pour coordonner la conservation de la nature et l'agriculture.

Piste pour une prise en compte renforcée des compétences des agriculteurs dans l'action agro-environnementale.

Cet article fut publié dans la revue Mille Lieux : www.millelieux.be

Pour citer cet article :

Brédart D., Hatt S., Méhu M., Francis F., Stassart P.M. (2017). Les savoirs paysans pour coordonner la conservation de la nature et l'agriculture - Piste pour une prise en compte renforcée des compétences des agriculteurs dans l'action agro-environnementale. Mille Lieux 7, 16-21.

David Brédart^{1,2*}, Séverin Hatt^{1,3*}, Marie Méhu⁴, Frédéric Francis³, Pierre M. Stassart²

¹ CARE AgricultureIsLife, Université de Liège

² Socio-Économie, Environnement et Développement (SEED), Arlon Campus, Université de Liège

³ Entomologie Fonctionnelle et Evolutive, Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège

⁴ Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, en stage à Gembloux Agro-Bio Tech - Université de Liège

* Contacts : dbredart@ulg.ac.be; severin.hatt@ulg.ac.be

Lors d'un travail de recherche, nous avons rencontré des agriculteurs¹ de la zone limoneuse en Wallonie, un territoire de culture des plus productifs. Ces agriculteurs ont en commun d'avoir installé des bandes aménagées² en bordure de parcelles dans le cadre des méthodes agro-environnementales (MAEC - dispositifs de la Politique Agricole Commune visant à protéger l'environnement dans les espaces agricoles). Nous avons tenté de comprendre ce que sont et ce que pourraient devenir les bandes aménagées pour ces agriculteurs. En effet, alors que de nombreux travaux se sont intéressés aux aspects techniques, notamment à la composition et à la gestion des mélanges semés, peu d'attention a été portée aux agriculteurs et à la façon dont ils intègrent ces mélanges dans leur pratique. Nous explorons, à travers notre analyse, la possibilité d'une co-construction des MAEC avec les agriculteurs pour une action agro-environnementale pertinente aussi du point de vue de la production agricole.

A la découverte des bandes aménagées, le point de vue des agriculteurs

Par conviction environnementale, pour compenser les pollutions qu'entraînent leurs activités, etc. les agriculteurs rencontrés montrent, pour la majorité d'entre eux, une envie d'agir pour la nature qui est aussi leur environnement de travail. Certains ont un discours presque naturaliste.

C'est un réel plaisir de s'y promener [dans les bandes aménagées] parce qu'il y a énormément d'abeilles. Cette année, il y a des phacélies donc il y a énormément d'abeilles qui sont en train de butiner. Beaucoup de papillons. Des alouettes, il y en a toujours eu...

Néanmoins, les compétences manquent pour comprendre ce qui se trame vraiment dans ces bandes, pour savoir où diriger son regard et comprendre ce qui importe, comme l'explique cet agriculteur et

¹ 18 agriculteurs ont été rencontrés entre le 19 juin 2015 et le 27 juillet 2015.

² Terme qui regroupe les buttes enherbées (aussi appelées *beetle banks*), les bandes à couvert annuel, les bandes enherbées, les bandes fleuries, les bandes messicoles et les bandes paysagères, au sein de la MAE 9 du programme agro-environnemental wallon précédant et de la MAEC 8 du nouveau programme [2014-2020].

photographe amateur lorsque nous lui demandons s'il observe des changements depuis qu'il en a semées :

Oui sûrement, c'est difficile à dire. Difficile de se rendre compte. Mais c'est vrai que quand il y a des fleurs, il y a quand même plein d'abeilles. Dans les tournesols... J'avais fait quelques photos où l'on voyait une grosse abeille chargée de pollen juste devant le tournesol. Mais bon, de là à s'en rendre compte [des effets des bandes aménagées sur la biodiversité] ! Si on ne s'y connaît pas... Si on s'y connaît, on sait ce qu'on veut voir.

Par ailleurs, les bandes aménagées permettent de donner une autre image de l'agriculture, plus positive. Des agriculteurs expliquent que les grandes cultures peuvent entraîner de l'érosion et des coulées de boue sur les routes lors d'intempéries, créant alors des tensions avec le voisinage. Les bandes enherbées aident à limiter ces dégâts. Ils parlent de plus des atouts paysagers mais précisent que « *tout le monde n'a pas le même regard là-dessus* » et que la composition des bandes fleuries a évolué et elles sont visuellement moins attractives aujourd'hui. Leurs couleurs sont moins vives et moins uniformes³.

Les gens étaient contents, trouvaient ça beau. Surtout avec les couleurs des bleuets, coquelicots ou tournesols, c'était magnifique. Maintenant évidemment, les bandes fleuries sont moins jolies, c'est un peu moins visuel. Mais d'après [le conseiller MAEC], c'est bien car il y a une diversité plus grande, c'est important pour la faune, les insectes et tout et tout. Mais pour les gens, c'est de l'herbe sauvage qui pousse quoi. Quand vous regardez la bande là-bas. C'est du foin quoi. Il y a la dame qui habite un peu plus loin : « Quand est-ce que vous allez me faucher ça ? Moi je ne vois plus rien ».

Les bandes fleuries ou enherbées semblent ainsi garder le mystère de leur biodiversité pour les agriculteurs comme pour le voisinage, sauf concernant le gibier qui, plus visible, se rattache à une autre pratique que celle de la conservation de la nature : la chasse. Les agriculteurs rencontrés sont chasseurs ou ont souvent un proche qui l'est. Aménager de l'espace semi-naturel pour le gibier fait sens. Il ne s'agit plus seulement d'accorder sa confiance au conseiller et au projet de conservation qu'il supporte. Le gibier participe à compléter un certain cadre champêtre.

C'est dans le contexte de donner la nourriture au gibier de manière naturelle. Alors moi je trouvais ça génial. Vous venez le matin ou le soir, il y a 15 lapins en bordure, il y a 6 lièvres dans la luzerne [...] C'est le bonheur, tout le monde est là !

Lorsqu'ils parlent des bandes aménagées, les agriculteurs parlent aussi d'oiseaux comme les perdrix et les bruants proyers, connus pour souffrir de l'intensification agricole, et de multiples insectes en plus des abeilles et des papillons, comme les coccinelles ou le hanneton « *qui est revenu* »... Ils rappellent également que le soutien financier reste une condition nécessaire. Les bandes permettent une rentrée d'argent stable spécialement intéressante lorsque les prix des céréales sont bas. De plus, elles sont habituellement positionnées dans des zones au sein des parcelles où les cultures sont moins productives... Les agriculteurs diversifient ainsi leur activité et deviennent des gestionnaires rémunérés pour appliquer des techniques de conservation de la nature au sein des espaces agricoles. Leur travail est d'ailleurs défini et contrôlé par des professionnels de la conservation de la nature. Toutefois, les agriculteurs ne semblent pas toujours à l'aise à l'idée d'endosser ce nouveau rôle qui, en quelque sorte, les dépossède de leur métier. C'est ici que se situe notre surprise : en aucun cas les

³ La composition des mélanges a évolué afin qu'ils constituent un habitat plus efficace pour les espèces d'insectes ciblés (notamment via l'augmentation du nombre d'espèces dans les mélanges, et le remplacement d'annuelles par des pérennes). L'amélioration de la fonctionnalité des mélanges a primé sur l'intérêt paysagé de ces derniers.

agriculteurs ne mentionnent de lien entre les bandes aménagées et la production agricole. Les bandes aménagées n'auraient-elles d'autres fonctions que celle de la conservation ?

Une absence qui étonne, celle de la lutte biologique

L'intérêt des mélanges fleuris en bordure de parcelles agricoles pour la conservation des insectes et pour les cultures a fait l'objet de nombreuses études (HATT et al. 2015). Les pollinisateurs sont multiples dans les bandes fleuries et leur activité est essentielle aux productions notamment fruitières et légumières. Aussi, d'autres insectes sont des prédateurs et des parasitoïdes des insectes ravageurs. Ils sont capables de migrer dans les cultures adjacentes et ainsi de réduire l'abondance des ravageurs et leurs dégâts (TSCHUMI et al. 2016). Ce processus dit de *lutte biologique* est documenté dans les champs de recherche consacrés aux services écosystémiques et à l'agroécologie (DEGUINE et al. 2016). Par ailleurs, les produits phytosanitaires représentent un risque de santé publique et pour les agriculteurs eux-mêmes (INSERM 2013). Certains agriculteurs cherchent alors à en diminuer l'usage sans toujours savoir comment faire ni à qui s'adresser.

Il y a vraiment un truc que je déteste, c'est d'aller pulvériser. Les produits phytos, c'est surtout moi qui suis touché en premier.

Néanmoins, lorsque la question du rôle que pourraient jouer les bandes fleuries dans le cadre des MAEC pour la lutte biologique est abordée, la place est plutôt à l'incertitude, par exemple :

Je pense que ça pourrait avoir des aspects positifs, mais j'ai du mal à les voir.

Ce qui n'empêche pas des agriculteurs de chercher à comprendre comment fonctionne la lutte biologique et ce, dans des cadres qui varient mais qui sortent de celui des MAEC. Par exemple, certains agriculteurs sont approchés par l'industrie ou des partenaires de celle-ci pour tester des mélanges fleuris et produire des connaissances sur leurs effets en cultures, la même industrie qui fournit les produits phytosanitaires...

Du ministère, je n'ai pas de retour [concernant les bandes fleuries MAEC] de si ça marche ou ça ne marche pas [...] Par contre chez Syngenta [société suisse spécialisée dans la chimie et l'agroalimentaire], on a eu un exposé. Ils remarquent qu'un même mélange, ce qui est tout à fait logique, va super bien donner dans une région, et va complètement échouer dans une autre. Aujourd'hui, ils ont du mal à savoir pourquoi [...] C'est au final nouveau la culture de fleurs.

Si, d'après les entretiens que nous avons menés, ce phénomène est plus répandu en France et apparaît seulement en Belgique, il nous semble toutefois judicieux de s'interroger sur les conséquences d'une industrie qui se positionne comme conseillère chez les agriculteurs pour la lutte biologique. Le débat que nous ouvrons est dès lors le suivant : la conservation de la nature n'aurait-elle pas ici un rôle à jouer et dans quelles conditions ? Un dispositif tel que la MAEC bandes aménagées ne pourrait-il pas aussi devenir un dispositif d'accompagnement pour des agriculteurs qui s'intéressent à la lutte biologique et qui cherchent ainsi à transformer leurs pratiques de production ?

Coordonner l'agriculture et la conservation de la nature, imaginer d'autres possibles...

Des exemples existent de dispositifs agro-environnementaux conçus comme des appuis à la transformation des pratiques de production. En France, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) a mis en œuvre une pédagogie active visant à outiller les agriculteurs pour observer la biodiversité agricole (DESCHAMPS & DEMEULENAERE 2015). Il résulte de cette expérience qu'apprendre aux agriculteurs des indicateurs de la nature ordinaire et de ses dimensions

fonctionnelles revient à donner des prises pour orienter les pratiques. Il s'agit notamment de compter le nombre de vers de terre pour estimer la qualité du sol ou d'invertébrés terrestres sous des planches en bois laissées au sol pour évaluer la résilience des cultures vis-à-vis d'une attaque de ravageurs. Dans ce contexte, les agriculteurs ont demandé à l'OAB une évaluation de leurs techniques culturales venant à considérer l'OAB presque au même titre qu'un organisme de conseil.

Un constat du même ordre est fait dans le cadre des *prairies fleuries*, un dispositif mis en place à l'origine dans le Massif des Bauges pour préserver la biodiversité des prairies permanentes et dont a résulté une MAE territorialisée et un concours au salon de l'agriculture de Paris. La MAE française *prairies fleuries* a de particulier que son cahier des charges repose sur une obligation de résultats et non une obligation de moyens comme d'ordinaire (DE SAINTE MARIE & OPPERMANN 2013). Les agriculteurs s'engagent à maintenir une certaine quantité et variété de plantes à fleurs parmi une liste définie au préalable sans que des techniques de gestion ne soient prescrites. La liste comprend des espèces facilement identifiables par un non-spécialiste et pertinentes dans une perspective écologique et agronomique. Pour arriver à ce résultat, une nouvelle catégorie de prairie a été créée, la prairie *biodiverse*, qui se détache du concept d'habitat utilisé par la conservation de la nature (DE SAINTE MARIE 2014). Il s'agit donc de prairies en quelques sortes *négociées* qui ont du sens dans la pratique de chacun. Le concours contribue lui à assoir une reconnaissance des compétences agro-environnementales auprès de la profession. Enfin, le jury du concours a la particularité d'être composé d'experts à la fois en agronomie et en écologie mais aussi d'apiculteurs apportant une considération d'autant plus marquée aux interrelations entre activités territoriales.

Que nous apprennent ces deux expériences ? D'une part, il est possible pour la conservation de la nature de proposer aux agriculteurs une lecture de la biodiversité qui se rattache à la pratique agricole. D'autre part, il est possible pour les agriculteurs de se saisir d'indicateurs de biodiversité (notamment fonctionnelle) pour observer et évaluer les effets de leurs techniques et ainsi les adapter. Il s'agit dès lors de protéger des espaces via un accompagnement des agriculteurs dans la transformation de leurs pratiques de production (ou parfois dans le maintien de bonnes pratiques).

Revenons maintenant à notre cas : les bandes aménagées et la lutte biologique. Le domaine de la conservation de la nature, notamment par le biais de Natagriwal, a développé une expérience certaine concernant la composition des mélanges et les méthodes de gestion des bandes aménagées. Elle a également des compétences pour proposer aux agriculteurs des indicateurs de biodiversité fonctionnelle. Par exemple, au sein des bandes aménagées, des insectes prédateurs tels que les coccinelles, les syrphes ou les chrysopes sont observables et dénombrables. Dans les cultures adjacentes, les larves prédatrices ainsi que les ravageurs parasités (appelés « momies » par exemple pour les pucerons) sont facilement identifiables. Dernièrement, la capacité d'accueil des bandes fleuries vivaces pour les insectes butineurs (avec les papillons de jour comme modèle) a fait l'objet d'une évaluation en Wallonie (PIQUERAY et al. 2017⁴). Il s'agirait aujourd'hui d'évaluer le rôle des bandes aménagées dans la dynamique des populations d'insectes prédateurs et ravageurs. Il conviendrait dans ce cas d'impliquer les agriculteurs de façon à aussi adapter les bandes aménagées en fonction des résultats réels qu'ils obtiennent notamment en termes de réduction de l'usage des pesticides. De plus, certains agriculteurs ont les compétences pour constituer des référentiels techniques qui remobilisent les processus écologiques tel que nous le montrent l'agriculture biologique et l'agriculture de conservation des sols (agriculture sans labour combinée au développement de couverts végétaux). Les impliquer permettrait certainement d'aborder l'agro-environnement et la désintensification sans perpétuer une séparation entre activités de production et de conservation.

⁴ Cette recherche a fait l'objet du dossier « Recherche » dans le quatrième numéro de Mille lieux paru en mars 2017, toujours disponible sur www.millelieux.be

Pour conclure, nous ne tentons ici aucunement de définir un format arrêté pour un tel dispositif mais plutôt de pointer un angle d'action encore inexploité. Nous sommes convaincus que l'action agro-environnementale gagnerait en efficacité et en légitimité face aux agriculteurs si elle s'adressait aussi à ces derniers en des termes qui les concernent directement, si elle s'intéressait à des questions que les agriculteurs se posent et pour lesquelles la biodiversité est partie prenante. Considérant que l'efficacité des MAEC est controversée à l'échelle européenne, sortir d'un régime strictement prescriptif⁵ et largement inspiré du modèle des réserves naturelles est aujourd'hui de plus en plus discuté (voir entre autres BURTON & SCHWARZ 2013). Autrement dit, renforcer la prise en compte de l'environnement par les agriculteurs ne se fera pas seulement par des normes et trouver des méthodes qui rendent actifs les agriculteurs dans la conception des techniques agro-environnementales est plus que d'actualité.

Nous remercions l'asbl Natagriwal de nous avoir transmis les adresses des agriculteurs rencontrés ainsi que les agriculteurs eux-mêmes sans qui ce travail n'aurait pas été possible. Cette recherche fut financé par le CARE AgricultureLife (Université de Liège).

Bibliographie

Hatt S., Uyttenbroeck R., Bodson B., Piqueray J., Monty A., Francis F. 2015. Des bandes fleuries pour la lutte biologique : état des lieux, limites et perspectives en Wallonie – Une synthèse bibliographique. Entomologie Faunistique 68, 159-168.

Tschumi M., Albrecht M., Dubsky V., Herzog F., Jacot K. 2016. Les bandes fleuries pour auxiliaires limitent les ravageurs dans les grandes cultures. Recherche Agronomique Suisse 7 (6), 260–267.

Deguine J-P., Gloanec C., Laurent P., Ratnadass A., Aubertot J-N. 2016. Protection agroécologique des cultures. 288 p. Editions Quae.

INSERM – Expertise collective 2013. Pesticides, effets sur la santé - Synthèse et recommandations. 147 p.

Deschamps S. & Demeulenaere E. 2015. L'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Vers un ré-ancrage des pratiques dans leur milieu. Etudes rurales, EHESS, Les mondes des inventaires naturalistes, 195 (2015/1), 109-126.

De Sainte Marie C., Oppermann R. 2013. Mesures agri-environnementales. L'avenir est-il dans l'obligation de résultats ? Espaces naturels 44, 49-50.

De Sainte Marie C. 2014. Rethinking agri-environmental schemes. A result-oriented approach to the management of species-rich grasslands in France. Journal of Environmental Planning and Management, 57 (5), 704-719.

Piqueray J., Gilliaux V., Dopagne C., Mahy G. (2017). Des bandes fleuries passées à la loupe. Mille Lieux, 4, 15-22.

Burton R. J. F. & Schwarz G. 2013. Result-oriented agri-environmental schemes in Europe and their potential for promoting behavioural change. Land use policy 30, 628-641.

⁵ Les MAEC prennent la forme de prescriptions de techniques de gestion auprès des agriculteurs que ces derniers s'engagent à appliquer sur base volontaire pour une durée d'au moins cinq ans. Les agriculteurs reçoivent en contrepartie une aide financière qui compense une perte théorique de revenu. La logique suivie est celle d'un évitement des impacts, c'est-à-dire d'un retrait des espaces sous contrat de la pression agricole. Le lecteur trouvera une description détaillée du nouveau programme agroenvironnemental wallon [2014-2020] au sein de l'article de Thierry Walot paru dans Mille lieux n°1, avril 2016.